



*Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain*

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT  
L'IMPOSITION DES TAXES GÉNÉRALES, SPÉCIALES  
ET MATIÈRES RÉSIDUELLES 2020**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général/secrétaire trésorier de la susdite municipalité, qu'un avis de motion relatif au projet de règlement ci-haut mentionné a été déposé au conseil lors de la séance ordinaire **le lundi 9 décembre 2019 à 19 h** à la salle Arc-en-ciel au 22, chemin de l'Arc-en-Ciel, Notre-Dame-de-Pontmain et qu'il sera présenté pour adoption à la prochaine séance du conseil.

\*\*\*\*\*

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce dixième (10<sup>e</sup>) jour de décembre deux mille dix-neuf (2019).

Sylvain Langlais  
Directeur-général/secrétaire trésorier